PLAN D'ACTION SOCIALE TERRITORIAL

STEUÑV OBER SOKIAL TIRIADEL

Ville - CCAS de Lannion

2023-2026

LANNION

SOMMAIRE

L'ACTION SOCIALE À LANNION p.3

Le mot de Bernadette Corvisier

Lannion, un territoire face à de nouvelles fragilités

UNE VISION PARTAGÉE p.4

La solidarité est l'affaire de toutes et tous

Les étapes de la feuille de route

Zoom sur les Assises

LE PLAN D'ACTION SOCIALE : FÉDÉRER POUR AGIR MIEUX p.5

1 **Lutter contre le non recours et renforcer l'accueil de proximité**

2 **Répondre aux besoins fondamentaux p.6**

3 **Adapter l'offre de logements aux situations les plus fragiles**

4 **Faciliter les mobilités p.7**

5 **Fédérer les énergies du territoire**

Distributeur contre la précarité menstruelle au CCAS

Les réveillons partagés

Fête du jeu aux Fontaines

Atelier danse pour les femmes victimes de violences intra-familiales

Les assises de la solidarité

Fête du jeu aux Fontaines

L'ACTION SOCIALE À LANNION

Bernadette Corvisier

Adjointe aux politiques sociales, aux solidarités et au handicap

La Ville de Lannion a toujours développé une politique sociale et solidaire. Dans un contexte où les crises (sociale, sanitaire, énergétique, inflation, etc) se succèdent, la situation actuelle demande une mobilisation collective encore plus forte pour renforcer les solidarités.
Il s'agit aujourd'hui de repérer les enjeux sociaux majeurs de notre territoire et de voir sur lesquels agir en priorité.
Quelles sont les problématiques sociales trop peu prises en compte ?
Comment mieux définir les besoins essentiels pour vivre dignement ?
Pour répondre à ces différentes questions, nous avons lancé le 22 février 2022 une démarche partenariale pour construire collectivement un plan d'action sociale territorial, feuille de route du mandat politique en cours.
Cette journée a rencontré un franc succès et elle était la première étape de ce futur programme d'actions.
Nous, élus, souhaitons renforcer notre action pour soutenir les dynamiques solidaires et accompagner la construction de nouvelles solidarités en faveur de la lutte contre la précarité et l'isolement.
C'est là toute l'ambition de notre démarche. Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés dans ce travail et ont contribué à cette réflexion.

Lannion, un territoire face à de nouvelles fragilités

En préparation des Assises de la solidarité, la Ville de Lannion a initié une analyse des besoins sociaux sur 2021-2022. Ce document ressource insiste notamment sur les fortes disparités entre les quartiers lannionnais malgré un niveau de vie globalement élevé. Ainsi, même si le taux de pauvreté évolue peu (13 % sur Lannion et 14,6 % en France), il reste supérieur aux territoires de proximité (11,2 % sur Lannion Trégor Communauté et 11,6 % sur les Côtes d'Armor). Il est même en hausse dans certains quartiers, notamment les deux quartiers prioritaires (Ar Santé - Les Fontaines et Ker Uhel) avec plus de 40 % de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.
Le rapport révèle également de nouvelles formes de fragilités sur le territoire – précarisation, effets de seuil, non-recours – faisant apparaître de nouveaux publics fragiles.

[1] Le décret du 21 juin 2016 impose aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et aux Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) de réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS) de leur territoire une fois par mandat municipal, ainsi que de le présenter à leur conseil d'administration.

UNE VISION PARTAGÉE

La solidarité est l'affaire de toutes et tous

Ce plan d'action sociale territorial vise une meilleure transversalité entre les politiques afin de mieux appréhender les problématiques entre les différents champs sociaux, médico-sociaux et de proposer des solutions innovantes en mutualisant les savoirs et les compétences.
Au-delà d'un document stratégique, c'est également une démarche participative et fédératrice des acteurs lannionnais.
Un comité technique constitué du Centre social L'horizon, du Centre social Saint-Elivet, de l'association Saint Vincent de Paul et de l'association l'AMISEP a accompagné les Assises de la solidarité.
Cette mobilisation collective va continuer dans la mise en place et le suivi de la feuille de route.
En 2023, la Ville souhaite également impliquer les habitants et les personnes directement concernées par les questions d'isolement et de précarité. Différents axes de travail sont d'ores et déjà identifiés : les nouvelles solidarités, les clichés sur la précarité et la visibilité des structures de l'action sociale.

Les étapes de la feuille de route

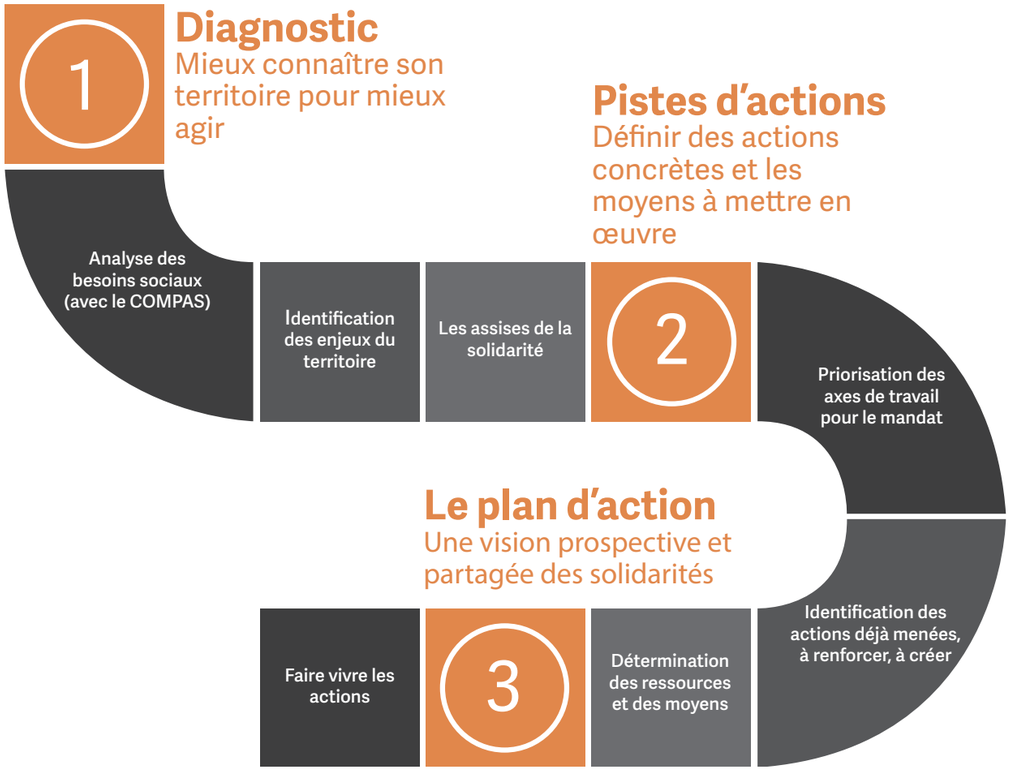

Zoom sur les Assises

Le 22 février 2022, la Ville et le CCAS ont proposé une journée de rencontres entre acteurs de l'action sociale, institutionnels et associatifs, professionnels et bénévoles.
La journée s'est déroulée en deux temps. Une conférence proposée par le sociologue Serge Paugam le matin : « La solidarité, un atout pour le développement local ». Puis, un après-midi d'ateliers autour de différentes thématiques (précarités, pair-aidance, lien social, bénévolat). Cette journée a permis à plus d'une centaine de participants d'échanger autour des formes de précarité, de faire le point sur les modes d'intervention pour identifier les problématiques locales et les pistes d'actions pour y répondre.

LE PLAN D'ACTION SOCIALE : FÉDÉRER POUR AGIR MIEUX

Le plan d'action sociale permet d'agir collectivement pour répondre aux difficultés immédiates tout en anticipant celles qui se présenteront demain. Il s'agit de proposer des actions pertinentes aux habitants qui sont en situation de fragilité ou de précarité.
Ce n'est pas un document figé. Au fur et à mesure du temps, certains axes pourront être modifiés ou enrichis en fonction des évolutions du territoire.

1 Lutter contre le non recours et renforcer l'accueil de proximité

Environ 30% de la population éligible à une catégorie de prestations, de droits sociaux, n'en bénéficie pas.
Différents motifs peuvent expliquer ce taux de « non-recours » : le manque d'information sur les aides ou les organismes, la complexité des démarches administratives, le refus d'assistance, etc. Dans tous les cas, cela interroge l'efficacité des politiques publiques dans la lutte contre la pauvreté. L'accès aux droits est un enjeu fondamental.

Rendre visible « l'invisible »

- Réaliser une étude pour travailler sur la question du non-recours (estimer, caractériser, etc)
- Repérer les publics fragiles en dehors des QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville)
- Réadapter les prestations du CCAS en fonction des retours sur le non-recours

Conforter les démarches d'aller vers

- Proposer des visites à domicile concertées entre plusieurs partenaires (exemple : un CRT – Centre de ressources territorial – pour le public senior)
- Avoir un ou des lieu(x) commun(s) pour les professionnels afin d'accueillir des usagers et répondre à leurs demandes (exemples : une Maison France Services, le projet du « Wagon » de la Tribu de Tachenn)

Mieux communiquer pour garantir l'accès aux droits

- Avoir une communication mieux ciblée selon les profils des personnes (étudiants, seniors, etc)
- Articuler les démarches de communication proposées par les différentes institutions
- Actualiser certains supports existants comme le guide d'urgence sociale
- Proposer une communication plus inclusive (exemple : méthode « FALC » - Facile à lire et à comprendre)

Favoriser les temps de rencontre et de partage avec le public mais aussi entre partenaires

- Réfléchir à un nouvel équipement pluridisciplinaire sur le quartier de Ker Uhel et sur le quartier des Fontaines (dans le cadre de la requalification urbaine)
- Développer les temps conviviaux entre usagers du CCAS (petits déjeuners avec les personnes en hébergement d'urgence, temps festifs, etc)
- Renforcer l'interconnaissance des acteurs (observatoire social, temps de rencontre sur des situations préoccupantes, etc)

Accompagner au numérique

- Renforcer l'investissement du CCAS sur la question de la fracture numérique
- Coordonner les actions autour du numérique avec les structures partenaires du territoire pour aller vers les publics les plus fragilisés sur le sujet (seniors, familles étrangères, les jeunes, les personnes en grande précarité)

2 Répondre aux besoins fondamentaux

De nombreux lannionnais ne disposent pas, encore aujourd'hui, des moyens permettant de répondre à leurs besoins fondamentaux, nécessaires pour une vie digne et socialement intégrée. Certains publics en particulier appellent à des réponses adaptées ou renforcées : les familles monoparentales, les seniors, les personnes en situation de handicap, les personnes sans-abri, les personnes migrantes, les jeunes, les enfants, les travailleurs pauvres.

Favoriser l'accès à une alimentation saine, de qualité et durable

- Fédérer voire mutualiser les moyens d'associations qui œuvrent dans l'aide alimentaire
- Proposer une aide alimentaire constituée de produits frais, locaux... via la création d'une épicerie sociale et solidaire

Faciliter l'accès à l'hygiène, favoriser le bien-être, l'estime de soi

- Augmenter les créneaux de l'accueil de jour (notamment en fin de journée) en lien avec l'AMISEP
- Étudier la faisabilité d'un « bain-douche » pour permettre l'accès inconditionnel à l'hygiène
- Développer l'accès aux distributeurs de protections périodiques gratuites

Permettre l'accès à la santé pour tous

- Créer un guide de l'autonomie pour faciliter l'accès aux informations essentielles
- Avoir une réflexion sur l'accès aux soins pour les plus fragiles (soins dentaires, médecins traitants)
- Développer le partenariat avec la Fondation Bon Sauveur pour une meilleure prise en compte de la santé mentale
- Développer des actions collectives pour agir sur la prévention mais aussi le bien-être des publics les plus fragiles (stage d'autodéfense - action RIPOSTE, nutrition pour les seniors, santé des jeunes)

3 Adapter l'offre de logements aux situations les plus fragiles

Les difficultés d'accès au logement n'épargnent aucune catégorie de la population : jeunes, familles, personnes seules, personnes en situation de handicap. Certains publics ont particulièrement des difficultés à trouver un logement : les personnes seules (notamment les jeunes) qui cherchent un T2, les personnes à mobilité réduite avec un manque de logements adaptés à leurs besoins.

Soutenir les projets d'habitats innovants et adaptés aux populations fragiles

- Adapter la programmation de logements neufs aux besoins (logements T2, T3, etc)
- Développer le logement intergénérationnel pour lutter contre l'isolement
- Proposer des petites résidences seniors à coût modéré
- Proposer un lieu adapté d'accueil pour les jeunes qui vivent en camion, en lien avec la Tribu de Tachenn

Développer les dispositifs d'accompagnements adaptés

- Développer le dispositif « un chez soi d'abord » sur le territoire en lien avec l'AMISEP
- Soutenir l'innovation en terme d'accompagnement pour des publics spécifiques : gens du voyage en recherche de sédentarisation, seniors isolés, etc

Développer une offre nouvelle de logements à coût modéré pour les étudiants

- Construire un nouveau foyer pour les jeunes (ancien Cosmos)
- Soutenir le projet d'accueil pour les étudiants sur le quartier des Fontaines, en lien avec Terres d'Armor Habitat

Créer une offre de logements sociaux adaptés à la perte d'autonomie

- Soutenir les projets d'habitat pour des personnes handicapées (logement autonome mais aussi en lien avec l'ADAPEI)

Renforcer l'offre d'hébergements d'urgence

- Développer l'hébergement d'urgence pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécifique (perte d'autonomie, etc)
- Renforcer notre démarche qualité pour nos hébergements d'urgence : équipements, entretien, etc

4 Faciliter les mobilités

Les diagnostics réalisés sur différentes thématiques (le logement des seniors, les jeunes, l'accès à la santé, etc) montrent les difficultés de mobilités des Lannionnais, et ce malgré l'offre de transports de Lannion-Trégor Communauté. De plus, l'augmentation du prix du carburant impacte directement les populations les plus précaires qui doivent se priver d'autre chose pour pouvoir continuer à utiliser leur véhicule.

Mieux faire connaître l'offre existante proposée par Lannion - Trégor Communauté

- Mettre en place des « médiateurs des mobilités »
- Travailler en lien avec les personnes handicapées pour faire remonter leurs besoins spécifiques

Individualiser la réponse pour lever les freins à la mobilité

- Créer des nouveaux partenariats pour réduire la précarité mobilité (par exemple avec l'association Wimoov)
- Travailler sur une mobilité solidaire et inclusive
- Permettre au CCAS d'être prescripteur de scooters électriques

Aider aux réparations des véhicules

- Impulser et accompagner la mise en place d'un garage social
- Valoriser les initiatives locales de réparation des vélos
- Mieux faire connaître les aides proposées par le CCAS : aide au carburant, aux réparations de véhicules

5 Fédérer les énergies du territoire

La complexité des politiques publiques et l'émergence de nouvelles formes d'engagement citoyen questionnent le mode de faire des institutions. Ainsi il apparaît essentiel de s'appuyer sur l'expertise des bénéficiaires et de co-construire avec les citoyens pour stimuler la créativité et réfléchir ensemble sur les nouvelles formes de solidarité.
Le CCAS s'inscrit dans cette démarche : agir avec les acteurs du territoire et développer des actions sociales avec et pour les bénéficiaires.

Favoriser les actions collectives pour plus de prévention

- Impulser, créer des actions collectives à destination des seniors
- Renforcer les actions autour de l'intergénérationnel
- Sensibiliser sur les économies d'énergie (partage d'expérience entre CCAS)

Favoriser les démarches participatives, l'engagement citoyen

- Continuer de proposer des temps d'échanges et de rencontres autour d'un plan d'action sociale
- Recueillir la parole des Lannionnais sur la perte d'autonomie et les associer à la démarche de labellisation « Ville amie des aînés »
- Impulser la création de groupes de travail avec les professionnels dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux
- Interroger les Lannionnais sur les « nouvelles solidarités » et soutenir les initiatives citoyennes

Être moteur d'innovation sociale

- Développer la pair-aidance (la pair-aidance est une ressource, une manière d'être en relation, fondée sur l'entraide, le soutien entre des personnes concernées par un même problème, qu'il relève de la maladie mentale ou chronique, du handicap ou de l'exclusion sociale)
- Questionner les pratiques en créant des ponts avec la recherche universitaire et les structures associatives (exemple : ATD Quart Monde)
- Renforcer et soutenir les solidarités de proximité notamment dans les quartiers d'habitat social

Déstigmatiser la précarité et l'isolement

- Sensibiliser et éduquer à tous les âges de la vie à ces questions de stigmatisation (exemple : une exposition itinérante sur les clichés)

Vous avez des questions sur le plan d'action sociale ?
Vous souhaitez participer à une action identifiée ?

CONTACT
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Espace administratif et social de Kermaria
11 boulevard Louis Guilloux
02.96.46.13.22
ccas@lannion.bzh

Plus d'informations sur le site internet de la Ville

lannion.bzh